

Mise aux normes du système d'assainissement de Souleyrie



# REPRISE DES BRANCHEMENTS

av. des Volontaires et des Pupilles



## ETAPE 1 MODIFICATION

**CIRCULATION du 3 au 16 mars 2018**

Dans le cadre du chantier d'assainissement conduit par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac sur les avenues des Volontaires et des Pupilles, les entreprises poursuivent la réhabilitation des branchements correspondants.

Ces travaux ont avancé plus rapidement que prévu, ce qui permet de réaliser à l'entrée de l'avenue des Volontaires une intervention qui était programmée ultérieurement. Cette modification du planning permettra de réduire l'impact

du chantier sur l'avenue des Volontaires lors des phases suivantes.

Une déviation va donc être mise en place par la rue Pierre Jacobi entre le 3 et 16 mars maximum. Le chantier reprendra selon le calendrier initialement prévu à partir du 19 mars avec la réouverture de la circulation avenue des Volontaires et la réduction de l'avenue des Pupilles sur ses deux voies centrales (comme indiqué dans le tract précédent).

# AVENUE DES VOLONTAIRES

## période prévisionnelle du 3 au 16 mars

A partir du rond-point avec la rue de la Montade, la circulation sur l'avenue des Volontaires est ouverte uniquement dans le sens entrant vers le centre-ville. Du 3 au 16 mars maximum, elle sera fermée dans les deux sens entre la rue Pierre Jacobi et l'Avenue des Pupilles. Une déviation sera mise en place via la rue Pierre Jacobi où le sens de circulation sera inversé. L'accès à la rue Cinq Arbres sera autorisé pour les riverains via la rue Pierre Jacobi.

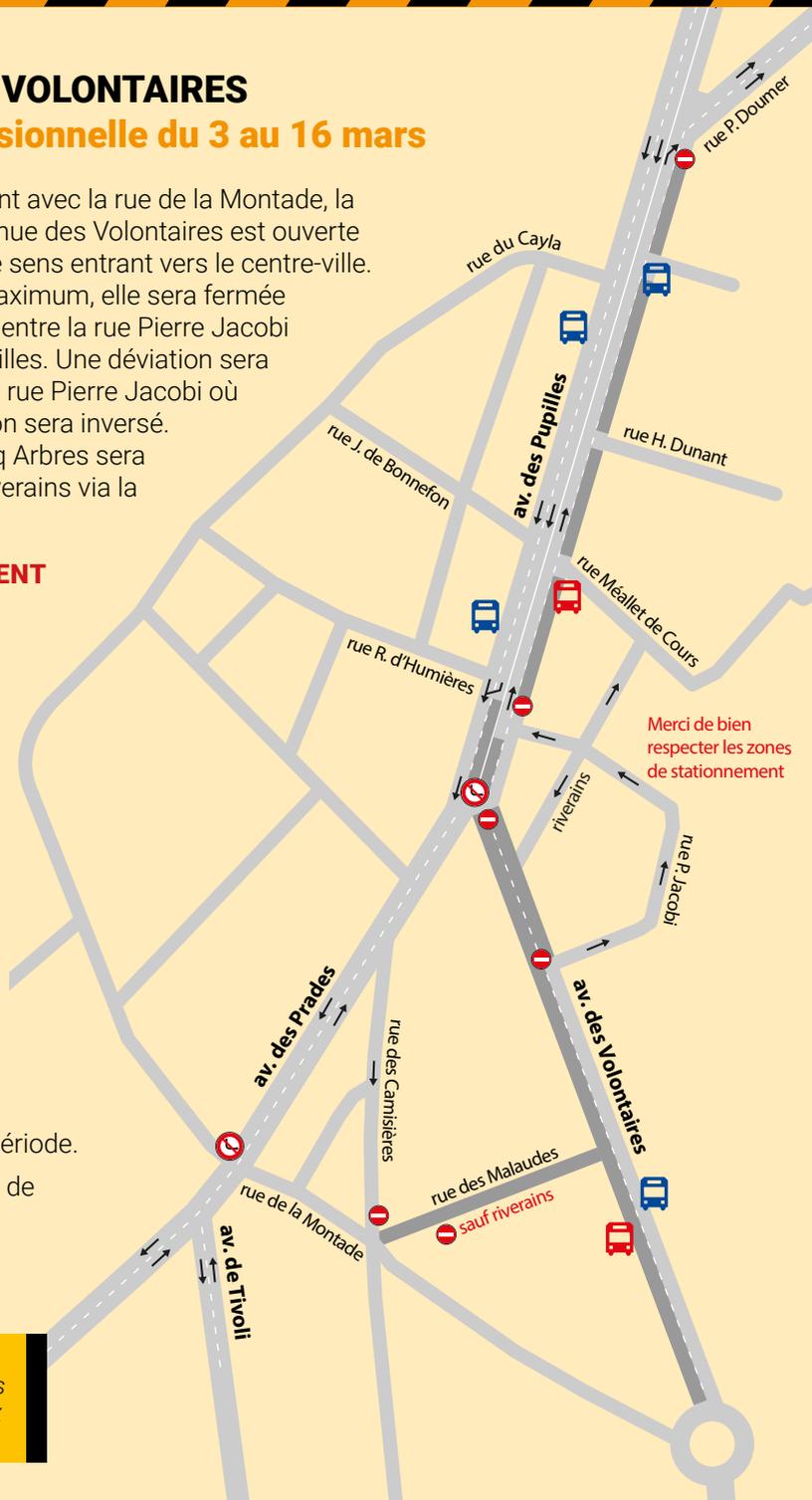
### STATIONNEMENT

Pour permettre la circulation des bus, merci de bien respecter les zones de stationnement.

### BUS

Dans le sens Square - la Montade, l'arrêt de bus des Volontaires (lignes 1 et 3) ne sera pas desservi sur cette période.

Attention les temps de parcours sont susceptibles d'être modifiés.



Plans et plannings prévisionnels susceptibles de modifications liées aux impératifs du chantier